



Centre de Formation
aux métiers de la santé et du social

ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ

GRADE LICENCE

NIVEAU 6

N° RNCP : 37676, Ministère de la solidarité et Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche, 01/09/2023



TAUX DE RÉUSSITE :
2022 – 2025 : **98 %**

**TAUX D'INSERTION
PROFESSIONNELLE : 100 %**



« ÊTRE ACTEUR ET AUTEUR DE SA FORMATION »

LE MÉTIER

L'éducateur spécialisé est un professionnel du travail social. Il exerce dans le cadre d'un mandat et de missions institutionnelles. Il accompagne, dans une démarche éducative et sociale globale, des personnes, des groupes ou des familles en difficulté dans le développement de leurs capacités de socialisation, d'autonomie, d'intégration ou d'insertion.

LES APTITUDES DE L'ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ

Être éducateur-trice spécialisé-e nécessite un réel intérêt pour les problèmes sociaux et humains. Il faut aussi être capable de construire des projets de vie avec les personnes en difficulté pour développer leurs capacités de socialisation, d'autonomie et d'intégration sociale et professionnelle, de construire des partenariats, d'animer les équipes pluri-professionnelles.

ALTERNANCE

CONTENU ET ÉVALUATION DE LA FORMATION

Le cycle de formation s'étale sur trois années scolaires. Il comprend :

- ❖ **1517 heures de formation théorique** (dont 12h d'accompagnement engagé) au centre et réparties sur les 3 années de formation
- ❖ **55 semaines (1925 heures) de formation pratique** se déroulant sous la forme d'au minimum trois **stages**, d'une durée minimale de 8 semaines.

1. L'enseignement théorique

Il est composé de quatre blocs de compétences :

- Bloc de compétences 1 : Concevoir et conduire un accompagnement éducatif spécialisé dans une visée préventive et inclusive – 504 heures
- Bloc de compétences 2 : Favoriser et soutenir l'autodétermination des individus et des collectifs dans un but d'émancipation – 504 heures
- Bloc de compétences 3 : S'inscrire dans une dynamique partenariale et territoriale en lien avec la mise en œuvre des politiques de cohésion sociale – 252 heures
- Bloc de compétences 4 : S'inscrire dans un contexte professionnel du travail social – 245 heures

2. La formation pratique

Dispensée sur les terrains de stage, elle est l'un des éléments de la qualité du projet pédagogique de l'établissement de formation. Elle participe à l'acquisition des compétences dans chacun des domaines de formation.

3. La certification

La fin de la formation est sanctionnée par le passage des épreuves du Diplôme d'Etat d'Éducateur Spécialisé, de Niveau 6, délivré par le Rectorat (Ministère de l'Education Nationale). Le Diplôme d'Etat d'Éducateur Spécialisé est gradé Licence et ouvre droit à l'obtention de 180 ECTS (Crédits européens).

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000052384644>

LES MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Au Ce.F, la formation se déroule sur le principe de l'alternance intégrative, afin de favoriser l'acquisition progressive des compétences

Le Ce.F s'appuie également sur des méthodes pédagogiques telles que :

- ❖ la pédagogie inversée,
- ❖ la formation organisée à distance (e-Learning),
- ❖ les groupes de réflexion,
- ❖ les mises en situation
- ❖ etc.

ACCÈS A LA FORMATION – PRÉ REQUIS

ÉLIGIBLE
AU CPF

- ↳ La formation est accessible aux titulaires du Baccalauréat ou d'un diplôme équivalent
- ↳ Les candidats doivent avoir satisfait aux épreuves de sélection organisées par le Ce.F
 - **Pour les lycéens, étudiants en réorientation, apprentis et demandeurs d'emploi :**
 - Inscription sur **PARCOURSUP** puis entretien oral d'admission
 - **Pour les candidats en situation d'emploi :**
 - Inscription directe sur le site du centre : www.cef-bergerac.org
- ↳ Les entrées en formation s'effectuent en début de chaque année scolaire, courant septembre.

Voies d'accès :

- ❖ Formation initiale (financement Région : Voie directe)
- ❖ Situation professionnelle (plan de développement des compétences, CPF de Transition, Promotion par l'alternance Pro-A)
- ❖ Contrat d'apprentissage

LES TARIFS

- ❖ Épreuves de sélection : **160 euros** pour l'épreuve orale d'admission
- ❖ Droits d'inscription et frais de scolarité par année scolaire : **590 euros**
- ❖ Le coût pédagogique,
 - pour les stagiaires en situation professionnelle, **19 575,00 €** pour un parcours complet (envoi d'un devis personnalisé sur demande)
 - Pour les stagiaires apprentis, se rapprocher du CFA ADAPSSA
 - pour les stagiaires en poursuite d'études ou demandeurs d'emplois, les frais pédagogiques sont entièrement pris en charge par le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine

CONTACTS

Responsable de la formation : Jean-Christophe BONVEL jeanchristophe.bonvel@johnbost.fr
Assistante des admissions : Peggy MOREAU peggy.moreau@johnbost.fr, 05.53.22.12.59



Retrouvez nous sur :

-  www.cef-bergerac.org
-  <https://www.facebook.com/CeFFondationJohnBOST/>

Nos atouts :

- | | |
|--|--|
|  Des locaux récents et adaptés |  Des outils numériques au service des stagiaires et de la formation |
|  Une école avec une expérience reconnue depuis 50 ans |  Plus de 2 000 partenaires de terrain |
|  280 formateurs et intervenants |  1 400 stagiaires formés par an |

La formation s'inscrit dans les valeurs et missions de la Fondation John BOST

